

Au-delà du nombre de décès liés à la responsabilité du conducteur, des études complémentaires devront estimer les conséquences d'une éventuelle plus grande vulnérabilité des usagers de la route sous influence. Ce phénomène a pu être quantifié pour les conducteurs. Il peut être en partie expliqué par une plus grande exposition au risque secondaire de décès, à travers des comportements plus à risque (comme le non port de la ceinture de sécurité) ou des spécificités socioéconomiques (comme l'ancienneté des véhicules), et en partie par un affaiblissement des capacités d'évitement de l'accident. Il reste à évaluer pour les autres usagers, qu'il s'agisse de passagers ou de piétons.

Conclusion

Par son ampleur exceptionnelle, cette étude a permis de consolider, au plan international, les résultats d'études antérieures plus ou moins fragmentaires ou contradictoires sur les stupéfiants [6] et de confirmer ceux sur l'alcool [7,8] en isolant son rôle propre, hors association avec des stupéfiants.

Ainsi, malgré une prévalence cannabique chez les conducteurs circulants très proche de celle d'une alcoolémie au-delà du seuil légal de 0,5 g/l, du fait de sur-risques plus modérés, les enjeux de sécurité routière du cannabis (et a fortiori ceux attachés aux autres familles de stupéfiants, beaucoup moins prévalentes) sont sans commune mesure avec ceux de l'alcoolémie qui reste, et de loin, la première cause de mortalité routière en France. De fait, le véritable enjeu du cannabis sur la route réside essentiellement dans son association avec l'alcool : si elle concerne moins de 0,5 % des conducteurs circulants (toutes doses non nulles confondues), elle est observée chez plus de 5 % des conducteurs responsables d'un accident mortel. Et l'enjeu de l'alcool réside d'abord dans l'intensité de son effet-dose, les risques attachés aux alcoolémies les plus faibles restant à affiner.

Références

[1] Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT). Drogues et dépendances, données essentielles. 2005, Paris: La Découverte Ed, 202.

[2] Borkenstein FR, Crowther RF, Shumate RP, Zeil WB, Zylman R. The role of the drinking driver in traffic accidents. 1974, *Blutalkohol* 1.

[3] Bates MN, Blakely TA. Role of cannabis in motor vehicle crashes. *Epidemiol Rev* 1999; 21(2):222-32.

[4] Laumon B, Gadegbeku B, Martin JL, Biecheler MB, and the SAM Group. Cannabis intoxication and fatal road traffic crashes in France: population based case control study. *BMJ*, 2005; 331:1371-4 (full text on www.bmj.com).

[5] Robertson MD, Drummer OH. Responsibility analysis: a methodology to study the effect of drugs in driving. *Accid Anal Prev* 1994; 26(2):243-7.

[6] Longo MC, Hunter CE, Lokan RJ, White JM, White MA. The prevalence of alcohol, cannabinoids, benzodiazepines and stimulants amongst injured drivers and their role in driver culpability. Part II: The relationship between drug prevalence and drug concentration, and driver culpability. *Accid Anal Prev* 2000; 32:623-32.

[7] Dussault C, Brault M, Bouchard J, Lemire AM. The contribution of alcohol and other drugs among fatally injured drivers in Quebec; some preliminary results. *Alcohol, Drugs and Traffic safety. Quebec: SAAQ*, 2002:423-30.

[8] Verstraete A. Road traffic and psychoactive substances - results of CERTIFIED and ROSITA projects. Brussels: Council of Europe, 2004:155-64.

Consommation d'alcool parmi les jeunes en France et en Europe

Marie Choquet (choquet@cochin.inserm.fr)

Inserm U 669, Paris

Résumé / Abstract

Une comparaison de deux enquêtes Européennes effectuées auprès des adolescents après (ESPAD pour les élèves de 16 ans, HBSC pour les élèves 11-13-15 ans) permet d'avoir une meilleure connaissance de la consommation d'alcool de ces jeunes et de mieux situer la France par rapport aux autres pays. Cette comparaison permet de conclure que la France ne se situe pas en tête de l'Europe pour la consommation d'alcool et l'ivresse chez les jeunes et ce quel que soit le critère pris en compte (consommation ou ivresses durant la vie, les 12 derniers mois, les 30 derniers jours, régulièrement). Reste que partout la consommation augmente entre 11 et 15 ans, les boissons préférées sont la bière et les spiritueux, et que, dans la plupart des pays, les garçons sont plus nombreux à boire que les filles. Depuis 1999, la consommation d'alcool a surtout augmenté dans les pays de l'Est, alors qu'elle est restée stable (ou même a diminué) dans plus de 60 % de pays (dont la France). A 16 ans, les jeunes jugent que l'alcool est plutôt disponible (entre 72 % et 87 % selon le produit) et que les risques liés à l'ivresse répétée du week-end ne pas si importants (32 %).

Alcohol consumption among young people in France and in Europe

Different comparative surveys exist in Europe concerning alcohol consumption (ESPAD for schoolchildren of age 16, HBSC for school children of age 11, 13 and 15). The results of these surveys suggest that young people in France have, in comparison to other European countries, a low consumption rate of alcohol and drunkenness, whatever the criteria taken into account (during lifetime, last 12 months, last 30 days, regularly). But in most countries consumption increases dramatically between age 11 and age 15, beer and spirits are the most favourite beverages, and boys drink more than girls. Since 1999, there has been an increase of consumption in Eastern countries, but alcohol consumption remains stable in 60% of the countries. At age 16, most young people perceive alcohol as "easily available" (between 72% and 87% according to the type of beverage) and are not conscious of risks related to regular binge drinking (32%).

Mots clés / Key words

Adolescents, consommation d'alcool, ivresses, perception des risques, perception de la disponibilité, Europe / Adolescents, Alcohol consumption, drunkenness, risk perception, perception of availability, Europe

Introduction

Certes, l'alcool est « un nutriment non indispensable » mais il s'agit d'une « partie intégrante de notre culture, de notre patrimoine et de nos traditions [1,2] ». A ce titre, l'alcool occupe une place bien particulière parmi les substances psychoactives

dans notre pays, car il est à la fois consommé de façon modérée, de signe de distinction, de savoir vivre et d'hédonisme, et consommé de façon excessive, source de surmortalité et de surmorbidity. Dans cette perspective, la mise en lumière des « modes de consommation problématiques » prend

toute son importance, en particulier à l'adolescence où les troubles et conduites s'installent et se chronicisent.

Mais la mesure de la quantité d'alcool consommée par les adolescents s'avère plus complexe qu'il n'y paraît. En premier lieu parce que la consommation

est de plus en plus « situationnelle » (lors de rencontres, de fêtes, etc.) et de ce fait, irrégulière ; le type de boisson consommée et la quantité absorbée étant variables d'une occasion à l'autre. Ensuite, parce que la variété de l'offre est telle que quelques questions simples ne permettent pas de couvrir cette diversité. Enfin, parce que la mémoire n'est pas parfaite, non pour situer des contextes ou des modes de boire, mais pour préciser les quantités exactes absorbées. Quant à la définition d'une consommation « problématique », elle dépend de l'âge, du sexe et de la tolérance individuelle. On propose donc d'aborder l'alcoolisation des jeunes par une étude « factuelle », permettant d'avoir une mesure de la régularité de la consommation, du type de boisson consommée et des effets ressentis (ivresse). Force est de constater que, malgré la disponibilité de plusieurs sources d'information : Baromètre santé, Enquête santé et consommation au cours de l'appel de préparation à la défense (Escapad), *Health Behaviour in School-aged Children* (HBSC), *European School survey Project on Alcohol and other Drugs* (ESPAD), les deux premières étant limitées à la France, les deux dernières internationales, la synthèse des enquêtes n'est pas aisée, car les questions et surtout les références temporelles (consommation la veille, les 15 derniers jours, les 30 derniers jours, etc.) diffèrent d'une enquête à une autre, tout comme la méthodologie (enquêtes par téléphone, par questionnaire) et la pré-catégorisation des réponses. On propose donc de « juxtaposer » les tendances les plus marquantes observées en France et comparées à l'Europe, à partir des sources internationales disponibles.

Méthodologie

On dispose principalement de deux enquêtes quadriennales européennes faites auprès de larges échantillons représentatifs (au moins 1 000 sujets par âge et par sexe) et effectuées dans des conditions standardisées comparables :

- l'enquête HBSC concerne les élèves de 11, 13 et 15 ans. Elle est pilotée par l'OMS Europe. En France, elle est sous la responsabilité du Service médical du rectorat de Toulouse [3,4]. La dernière enquête date de 2002 ;
- l'enquête ESPAD concerne les élèves de 16 ans. Elle est pilotée par la Suède [5]. En France, elle est sous la responsabilité conjointe de l'Inserm et de l'OFDT et a la particularité d'inclure tous les élèves du second degré [5,6]. La dernière enquête date de 2003.

Figure 1 Consommation d'alcool (vie, dernière année, dernier mois, 10 fois et plus durant les 30 derniers jours) : garçons (16 ans) / Figure 1 Alcohol consumption (lifetime, last year, last month, 10 times or more during last 30 days): boys (16 years old)

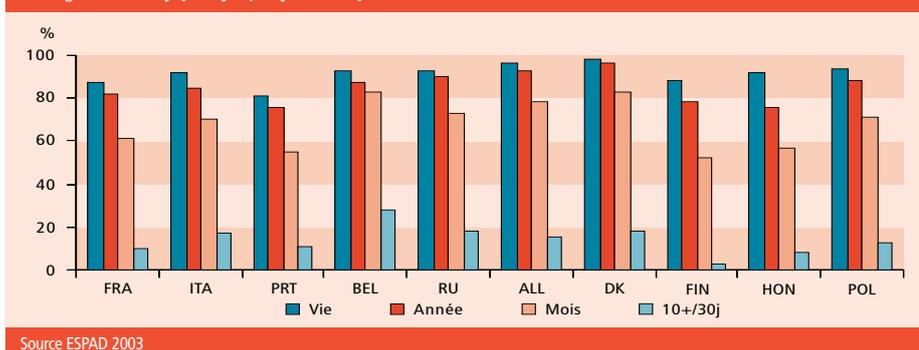


Figure 2 Consommation d'alcool (vie, dernière année, dernier mois, 10 fois et plus durant les 30 derniers jours) : filles (16 ans) / Figure 2 Alcohol consumption (lifetime, last year, last month, 10 times or more during last 30 days): girls (16 years old)

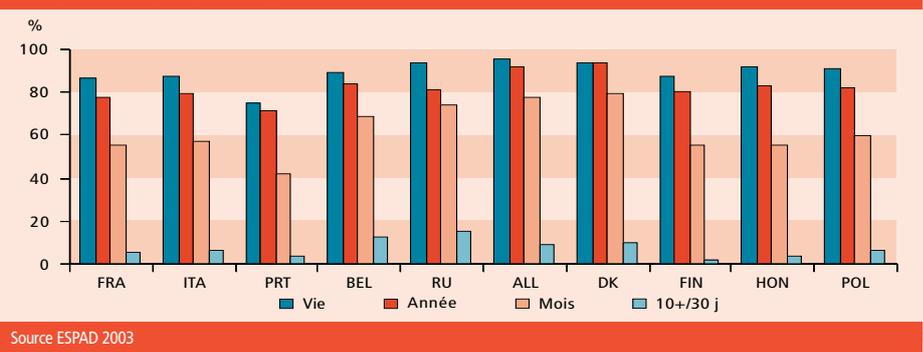
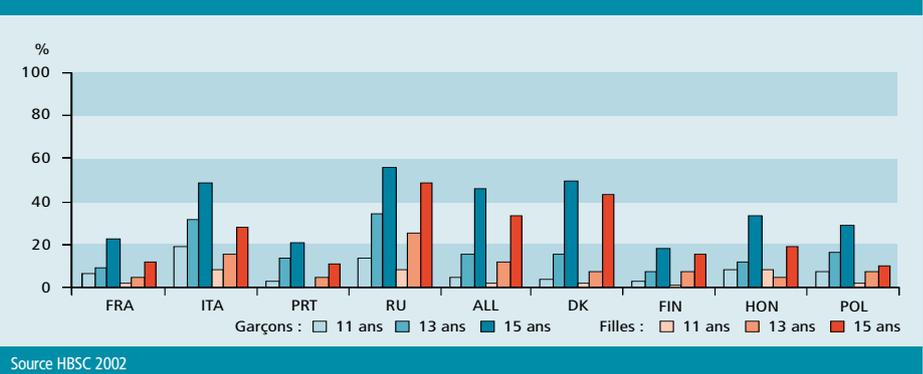


Figure 3 Consommation hebdomadaire d'alcool par sexe et par âge (en %) / Figure 3 Weekly alcohol consumption by age and gender (en %)



Afin de rendre les résultats plus aisément lisibles, on a sélectionné les pays en fonction de leur type de production de boissons alcooliques. France, Italie et Portugal sont des pays essentiellement vinicoles (même si certains produisent aussi de la bière) ; Belgique, Allemagne, Royaume-Uni et Danemark sont des pays producteurs de bière (même si certains produisent aussi du vin) ; Finlande, Hongrie et Pologne sont surtout producteurs de spiritueux. Rappelons que dans tous les pays sélectionnés, la scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge 16 ans, les échantillons étudiés étant ainsi représentatifs de la population générale de cet âge.

Résultats

Consommation d'alcool (figures 1, 2, 3)

En Europe, la majorité (plus de 80 %) des jeunes de 16 ans ont déjà consommé de l'alcool durant leur vie ou durant les 12 derniers mois. La différence entre les pays est faible, tout comme la différence entre les sexes.

L'écart entre la proportion de « consommateurs durant l'année » et de « consommateurs durant le dernier mois » mesure la consommation exceptionnelle. Celle-ci est plus importante en Finlande et Hongrie qu'en Allemagne, Royaume-Uni ou Danemark et plus importante chez les filles que chez les garçons.

Une différence entre les pays apparaît dès que l'on considère la consommation récente (durant les 30 derniers jours) ou régulière (10 occasions et plus durant les 30 jours selon l'enquête ESPAD et au moins 1 fois par semaine selon l'enquête HBSC) :

- Royaume-Uni, Allemagne, Danemark et Belgique viennent alors nettement en tête alors que Portugal, Finlande, Hongrie et France se situent en queue, cet ordre étant le même chez les garçons et chez les filles ;

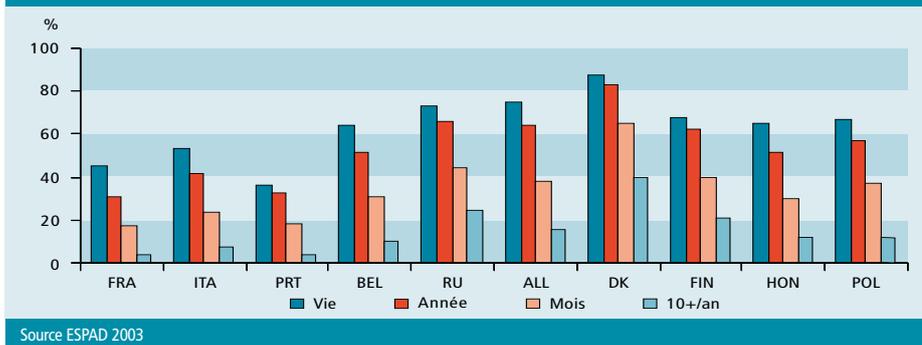
- les garçons sont plus consommateurs que les filles en France, Italie, Portugal, Belgique et Pologne alors que cette différence garçons/filles est moindre en Allemagne et au Royaume-Uni ;

- entre 11 et 15 ans, la consommation augmente dans tous les pays, et cette augmentation est indépendante du niveau de consommation à 11 ans. Ainsi par exemple, en Allemagne le niveau de consommation à 15 ans est parmi les plus élevés, alors que la consommation était faible à l'âge de 11 ans ;

- l'augmentation avec l'âge est continuellement progressive au Royaume-Uni, en Italie et, dans une moindre mesure au Portugal, alors qu'ailleurs (dont en France) l'augmentation se situe entre l'âge de 13 et 15 ans ;

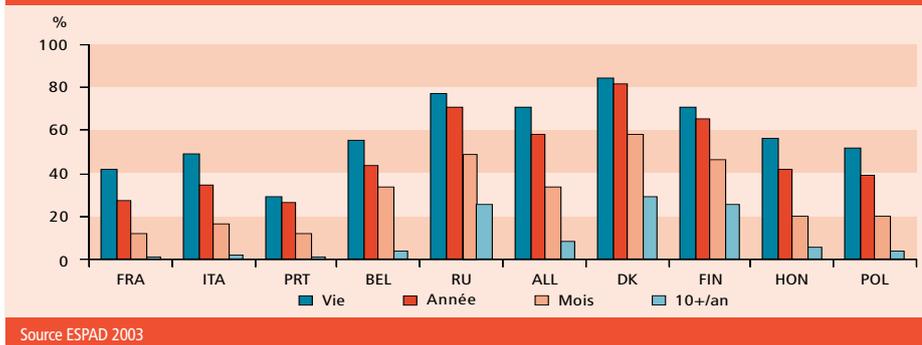
- certains pays connaissent une augmentation avec l'âge plus importante que d'autres, alors que leur niveau de consommation est comparable à 11 ans.

Figure 4 Ivresse (vie, dernière année, dernier mois et 10 fois et plus durant les 12 derniers mois) : garçons (16 ans) / Figure 4 Drunkenness (lifetime, last year, last month, 10 times or more during last 12 months): boys (16 years old)



Source ESPAD 2003

Figure 5 Ivresse (vie, dernière année, dernier mois et 10 fois et plus durant les 12 derniers mois) : filles (16 ans) / Figure 5 Drunkenness (lifetime, last year, last month, 10 times or more during last 12 months): girls (16 years old)



Source ESPAD 2003

Ainsi la France s'oppose à l'Allemagne et au Danemark ; dans ces deux derniers pays l'augmentation entre l'âge de 11 et 15 ans est bien plus forte qu'en France qui, pour les 15 ans, se situe au 31/34 rang (alors qu'elle était au 20/34 rang pour les 11 ans).

Ivresses (figures 4, 5)

Contrairement à la consommation, il existe d'importantes différences entre les pays dès qu'on aborde l'ivresse durant la vie, différences qui ont tendance à s'accroître quand on considère l'ivresse récente ou régulière :

- à propos des garçons de 16 ans, Danemark, Allemagne, Royaume-Uni, Finlande, Belgique, Hongrie et Pologne sont des pays où plus de 60 % ont été ivres durant la vie, plus de 50 % ont été ivres dans l'année, plus de 30 % ont été ivres dans le mois et plus de 10 % ont été ivres au moins 10 fois dans l'année. Parmi ces pays, le Danemark vient nettement en tête avec 87 % (ivresse/vie) 82 % (ivresse/année), 65 % (ivresses/mois), 40 % (10 fois et plus/année). A titre de comparaison, en France, les proportions sont respectivement de 45 % pour ivresse/vie (soit deux fois moins qu'au Danemark), 31 % pour ivresse/année (soit trois fois moins qu'au Danemark), 4 % pour 10 fois et plus/année (soit 10 fois moins que le Danemark) ;

- à propos des filles de 16 ans, Danemark, Royaume-Uni et Finlande sont les pays où plus de 60 % des filles ont été ivres durant la vie et dans l'année, plus de 40 % ivres dans le mois et plus de 20 % ivres au moins 10 fois dans l'année. A titre de comparaison, en France les proportions sont de 41 % (ivresse/vie), 27 % (ivresse/année), 12 % (ivresses/mois), 1 % (10 fois et plus/année) ;

- la différence entre garçons et filles est faible au Danemark et en Finlande et est même inversée au

Royaume-Uni (les filles sont plus nombreuses à s'y enivrer), alors que dans la majorité des pays les garçons viennent en tête. La différence garçons/filles est surtout importante pour les niveaux élevés de recherche d'ivresse ;

- l'augmentation avec l'âge existe ici encore dans tous les pays, mais comme pour la consommation régulière d'alcool, cette augmentation est continuellement progressive ou non. En France, selon l'enquête HBSC, l'augmentation se situe surtout entre l'âge de 13 et 15 ans et le fait d'avoir été ivre au moins deux fois (vie) passe de 3 % (11 ans) à 5 % (13 ans) puis atteint 22 % (15 ans) chez les garçons, et passe de 0,4 % (11 ans) à 3,1 % (13 ans) puis à 15 % (15 ans) chez les filles. Malgré cette forte augmentation, la France se situe en queue des pays Européens, la moyenne des 34 pays HBSC, étant respectivement de 4 % (11 ans) à 15 % (13 ans) et 40 % (15 ans) chez les garçons, et de 2 % (11 ans) à 10 % (13 ans) et 31 % (15 ans) chez les filles.

Évolution de l'alcoolisation entre 1999 et 2003

Vingt-huit pays ESPAD ont participé au moins à deux enquêtes successives (1995, 1999, 2003, la France ayant participé à part entière en 1999 et 2003). La consommation régulière, a augmenté dans 10/28 pays (dont 7 pays de l'Est) mais elle est restée stable ou a diminué dans 18/28 pays. Les ivresses régulières, ont augmenté dans 9/28 pays (dont 5 pays de l'Est), mais sont restées stables ou ont diminué dans 19/28 pays.

Au-delà des pays d'Europe de l'Est, il est intéressant de souligner que la consommation occasionnelle et régulière des 16 ans est restée stable en France

alors qu'elle est en augmentation en Norvège, au Danemark, en Irlande et au Royaume-Uni.

La boisson préférentielle

Dans l'ensemble de l'Europe, bière ou/et spiritueux sont les boissons préférentielles des adolescents, et entre 35 % (Portugal) et 69 % (Danemark) ont consommé de la bière durant les 30 derniers jours, entre 36 % (Pologne) et 61 % (Royaume-Uni) des spiritueux, entre 15 % (Portugal) et 49 % (Allemagne) du vin. En France, les proportions sont respectivement de 40 % (bière), 39 % (spiritueux) et 24 % (vin). Notons que dans les pays où la consommation d'alcool est élevée, la consommation de vin est plus élevée qu'en France ou au Portugal.

Les lieux de consommation

Dans l'enquête ESPAD, une question permet de cerner le ou les lieux de la dernière consommation l'alcool. D'importantes différences se dégagent entre les pays. En moyenne, 22 % ont bu chez eux, 27 % chez quelqu'un d'autre, 32 % ont bu dans un bar, un pub ou une discothèque et 14 % dans la rue, un parc ou la plage. Les jeunes Français sont moins enclins à boire dans les bars, pubs ou discothèques (8 %) que les Autrichiens (36 %), Tchèques (35 %), Italiens (36 %), Portugais (31 %) ou Grecs (26 %). Ils sont aussi moins enclins (9 %) à boire dans la rue (parc ou plage) que les Russes (33 %), Polonais (30 %) ou Finlandais (25 %).

Opinion des jeunes sur l'accessibilité de l'alcool

La bière est le produit le plus accessible pour les jeunes de 16 ans (en moyenne, selon ESPAD, 87 % le jugent facile à obtenir), suivi de près par le vin (82 %) et de plus loin par les spiritueux (72 %).

En France, comme dans quasiment tous les pays, cet ordre est respecté. Mais de façon peut-être inattendue, les pays où la bière est très accessible (en Allemagne, Belgique, Danemark plus de 90 % la jugent facile à obtenir) sont aussi les pays où l'ensemble des boissons alcooliques sont jugées disponibles. Ainsi, en Allemagne par exemple, 95 % des 16 ans jugent la bière aisément disponible, 92 % le vin et 75 % les spiritueux, alors qu'en France, les proportions sont respectivement de 79 % (bière), 74 % (vin) et 62 % (spiritueux).

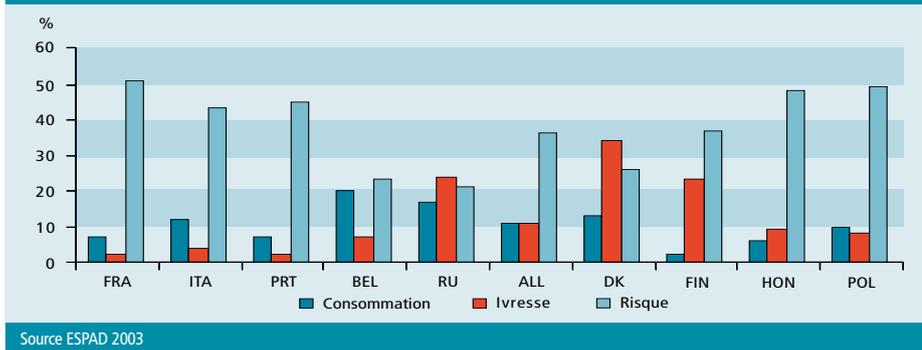
De toute évidence, cette disponibilité perçue ne se rapporte pas à une disponibilité économique.

Opinion des jeunes sur les risques liés à l'ivresse du week-end (figure 6)

Une seule question ESPAD concernait le risque « alcool » : celui lié à une consommation massive de fin de semaine.

En moyenne en Europe, 32 % des jeunes estiment qu'il existe un risque lié à ce type de consommation. Avec des différences importantes, puisque les trois pays où le risque est le mieux perçu sont (parmi les pays étudiés plus haut) la France (51 %), la Pologne (48 %) et la Hongrie (48 %), alors que les trois pays où le risque est le moins bien perçu sont le Danemark (26 %), la Belgique (23 %) et le Royaume-Uni (21 %). Il reste que, en France, Portugal, Pologne et Finlande, les filles sont plus sensibles aux risques que les garçons, alors qu'en Belgique, Danemark, Royaume-Uni, Allemagne et Italie, les différences garçons/filles sont faibles, voire nulles...

Figure 6 Consommation d'alcool 10 +/30 derniers jours, Ivresses 10+/ 12 derniers mois et perception du risque liée à une consommation de 5 « verres » ou plus chaque week-end. Élèves de 16 ans
 Figure 6 Alcohol consumption 10+/last 30 days, drunkenness 10+/last 12 month and perception risk of 5+ drinks every week-end. 16 years olds students



On note que dans les pays où la consommation est la plus élevée, la perception des risques est moindre qu'ailleurs.

Conclusion

La comparaison internationale concernant les jeunes de 16 ans et moins nous réserve quelques surprises. En effet, en France, la proportion de consommateurs réguliers est moindre qu'ailleurs

(21/35 rang selon l'enquête ESPAD, 30/34 rang selon l'enquête HBSC), et l'augmentation avec l'âge se situe plus tardivement dans l'adolescence que dans la majorité des pays. Comme pour les adultes, les garçons sont plus consommateurs que les filles (le sex ratio, garçons/filles est de 2,0 dans l'enquête ESPAD, entre 1,9 et 3,2 selon l'âge dans l'enquête HBSC). En France, comme partout en Europe, bière et spiritueux sont les boissons préfé-

rentielles des jeunes. Si les boissons alcooliques sont aisément disponibles pour les jeunes Européens, elles sont toutefois jugées moins disponibles en France qu'ailleurs. Quant à la perception du risque d'une consommation massive de fin de semaine, elle reste à améliorer, car seulement un tiers des jeunes sont conscients des risques, même si, en France, cette perception est meilleure qu'ailleurs.

Références

- [1] Expertise collective de l'Inserm. Alcool, Effets sur la santé. Paris, Inserm, 2001.
- [2] Expertise collective de l'Inserm. Alcool. Dommages sociaux. Abus et dépendance. Paris, Inserm, 2003.
- [3] Currie C, Robbers C, Morgan A. Et al. Young people's health in context. Health Behaviour in School-aged Children study. Denmark, WHO, 2004, Health Policy for Children and Adolescents, n° 4.
- [4] Godeau E, Grandjean H, Navarro F. La santé des élèves de 11 à 15 ans en France/2002. Paris, Editions Inpes, 2005.
- [5] Hibell B., Andersson B., Bjarnasson et al. The ESPAD Report 2003. Alcohol and other drugs among students in 35 European countries. Sweden, CAN, 2004.
- [6] Choquet M, Beck F, Hassler C, Spilka S, Morin D, Legleye S. Les substances psychoactives chez les collégiens et les lycéens : consommation en 2003 et évolution depuis 10 ans. Tendances, OFDT, 2004 (35).
- [7] Beck F, Legleye S, Spilka S. Santé, mode de vie et usages de drogues à 18 ans. Escapad 2003. Paris, OFDT, 2004.

Premier état des lieux de l'application des règlements interdisant la vente d'alcool aux mineurs de moins de 16 ans, France, 2005

Serge Karsenty (serge.karsenty@univ-nantes.fr)¹, Pascal Mélihan-Cheinin², Dominique Martin², Nadège Larochette², Dorine Maro³, Malik Larabi³

1 / Centre national de la recherche scientifique, Nantes 2 / Direction générale de la santé, Paris 3 / LH2 - Louis Harris, Paris

Résumé / Abstract

Objectifs – En France, la DGS a tenté d'évaluer l'application de l'interdiction de vente d'alcool aux mineurs par une enquête sur les connaissances, opinions et comportements des distributeurs.

Méthode – Parmi plusieurs règles complexes, l'interdiction générale de vente aux moins de 16 ans a été prioritairement explorée. L'enquête s'est déroulée au printemps 2005 par entretiens sur questionnaire quantitatif auprès d'un échantillon représentatif de débitants de boissons tirés au hasard dans la base stratifiée des commerces concernés. Les réponses provenant de 1 005 établissements ont été exploitées.

Résultats – La connaissance précise de la loi est très minoritaire. Les vendeurs de boissons à consommer sur place déclarent une meilleure connaissance que les débits de boissons à emporter. Mais seuls 25 % de ces derniers ont des pratiques incertaines ou contraires aux objectifs de la loi ; 39 % refusent même les ventes au-dessous de 18 ans. Environ un quart de l'ensemble de l'échantillon pense que la bière échappe à l'interdiction aux moins de 16 ans.

Discussion – Des difficultés méthodologiques propres aux enquêtes déclaratives sur des thèmes légaux ont été mentionnées.

Conclusion – La complexité des lois françaises pour l'accès des mineurs aux ventes d'alcool légitime un large éventail d'interprétations personnelles des débitants.

Implementation of the rules prohibiting alcohol sales to minors under 16 years of age in France: first inventory, 2005

Objectives – In France, the Direction Générale de la Santé attempted to evaluate the implementation of the ban on alcohol sales to minors and ordered a specific survey about vendors knowledge, opinions and behaviors.

Method – Among many complex rules, the general ban on sales to youths under 16 years of age was explored in priority. The survey was carried out during spring 2005 by means of questionnaire interviews of a representative sample of beverage vendors chosen randomly from a stratified list of related trades. Data from 1,005 business corporations have been processed.

Results – Only a minority of retailers and shopkeepers have a precise knowledge of the related law. On-premise sellers have reported a better knowledge than off-premise sellers. However, only 25% of off-premise sellers' practices are uncertain or contrary to the objectives of the law; 39% even refuse selling alcohol to those under 18 years of age. Around a quarter of the whole sample thinks that beer is eluded from prohibition for those under 16 years of age.

Discussion – Methodological difficulties specific to reporting surveys on legal matters have been mentioned.

Conclusion – The complexity of French laws on minors' access to alcohol sales legitimates the large range of personal interpretations among the various sellers.

Mots clés / Key words

Alcool, jeunes, mineurs, âge légal, prohibition
 Alcohol, youth, minors, legal age, prohibition